

D

A

F



1  
VAL DE BRIEY



2  
JOEUE



3  
JARNY



4  
AUDUN-LE-ROMAIN



5  
PIENNES

# La mobilité au bout du fil!

Le Fil à la demande est un mode de transport souple où il n'existe pas d'itinéraire ni d'horaire de passage comme une ligne régulière, mais où il est nécessaire de réserver son ou ses trajets.

Les déplacements se font à l'intérieur de chacune des 5 zones\* du territoire ST2B. Pour chaque zone, la prise en charge s'effectue à l'arrêt le plus proche de chez vous et notre conducteur vous dépose à votre arrêt TAD de destination.

*\*Les habitants de la zones 5 peuvent être déposés sur la zone 1 du Val de Briey sur demande lors de leur réservation. Les déplacements inter-zone sont possibles entre les zones 4 et 5*

## Fonctionnement du transport

- De 9h30 à 16h30 du lundi au samedi.

## Réservation

- La veille, aux heures d'ouverture de la Boutique Le Fil, avant 16h00, du mardi au vendredi et avant 11h le samedi.

**0800 710 054**

Service & appel gratuits

## Personnes à mobilité réduite

La prise en charge et la dépose des personnes à mobilité réduite est construite sur-mesure, depuis le domicile vers le lieu de destination. Pour accéder au service, les personnes à mobilité réduite doivent répondre aux conditions d'accès décrits dans le guide TAD PMR.

## Les Tarifs

**1,50 € le voyage soit 3,00€ l'aller-retour**

*Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement sur le réseau.*

Le titre de transport en TAD s'achète auprès du conducteur.

## Aller et Retour

Les conditions de réservation et de prise en charge sont les mêmes à l'aller et au retour.

# Conditions d'accès et règles d'utilisation

## Accès aux services

---

Ces services de transport à la demande sont uniquement accessibles après enregistrement d'une demande d'adhésion, pour notamment exprimer les besoins de déplacements. La demande d'adhésion aux services transport à la demande est gratuite et téléchargeable sur le site internet [www.reseaufil.fr](http://www.reseaufil.fr) ou à retirer en agence.

## Couverture géographique

---

Les services de transport à la demande concernent les déplacements internes au ressort territorial du ST2B.

## Les trajets non autorisés

---

Cas de refus de prise en charge dans le cadre des services à la demande zonal ou PMR:

- les trajets équivalents à un service commercial d'une des lignes régulières, hors TAD PMR,
- les trajets vers ou depuis les établissements scolaires,
- tous les trajets spécifiques financés par un autre organisme (VSL pris en charge par la Sécurité Sociale, urgences médicales, trajets pris en charge par le Pôle Emploi ou tout autre organisme social),
- les voyages se trouvant en dehors du périmètre du ST2B hors points de desserte définis sur le périmètre du bassin de Briey,
- la capacité de transports des véhicules a été atteinte.

Le cas échéant un horaire alternatif pourra être proposé,

- la réservation n'a pas été faite dans le délai prévu auprès de la centrale de réservation,
- les personnes non accompagnées présentant un risque pour autrui considérées comme handicapées au sens de l'article L114 du Code de l'action sociale et des familles.

## Limitation d'utilisation

---

L'utilisation du service TAD zonal et PMR est limitée par personne à un aller et retour maximum par jour, afin de bénéficier le plus largement possible à l'ensemble de la population. Le nombre de courses mensuelles autorisées par personne est limité à 20 soit 10 allers et retours.

# Conditions d'accès et règles d'utilisation

## Sécurité

---

Les clients doivent respecter les consignes de sécurité. Le conducteur s'assure notamment que chaque client et accompagnateur aient attaché sa ceinture de sécurité, et que les appareillages soient tous fixés dans le véhicule dans le cas d'un service TAD PMR. De plus, les passagers doivent rester attachés pendant toute la durée du trajet. Le conducteur du service est seul juge concernant l'installation des clients à bord.

## Bagage et Animaux

---

La prise en charge de bagages peu encombrants et de colis peu volumineux portés par les clients ou leur accompagnateur personnel est autorisée dans la limite des capacités du véhicule, sous l'entière responsabilité de leur propriétaire notamment en cas de vol, perte, détérioration ou pour les dommages qu'ils pourraient occasionner.

Les animaux de petite taille sont admis à bord du véhicule à condition d'être tenus en laisse et maintenus sur les genoux de leur maître ; ils voyagent gratuitement ainsi que les chiens guides d'aveugle.

## Matières dangereuses

---

Il est interdit d'introduire dans le véhicule des matières dangereuses (explosives, inflammables, toxiques), à l'exception des bouteilles d'oxygène à usage médical respectant les normes de sécurité en la matière.

**Le règlement complet et les conditions d'accès au service TAD sont disponibles sur le site internet : [www.reseaulefil.fr](http://www.reseaulefil.fr)**

# filTad

Transport à la Demande





«J'accompagne ma grand-mère les jeudis après-midi faire des soins à l'hôpital Maillot du Val de Briey.

1



VAL DE BRIEY

### Comment ?

La réservation est faite en appelant le numéro vert ou en se rendant à l'agence.

**0800 710 054**

Service & appel gratuits

### Renseignements



#### La Boutique le fil

4 rue Léon Winsbach  
54150 VAL DE BRIEY

Ouverture du mardi au vendredi  
de 08h30 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00  
le samedi de 08h30 à 12h00

### Quand ?

Elles doivent réserver la veille de leur voyage avant 16h00.

### Réservation

Elles doivent indiquer leurs nom, prénoms et numéro de téléphone, leurs dates de naissance, l'arrêts de prise en charge et de dépose en fonction de leur zone de rattachement (ZI) ainsi que la date et l'heure du déplacement et les informations relatives au retour si besoin.

### Combien ?

**1,50 € le voyage soit 3,00€ l'aller-retour**

Soit 6 € l'aller-retour pour 2 personnes

### Le Jour J

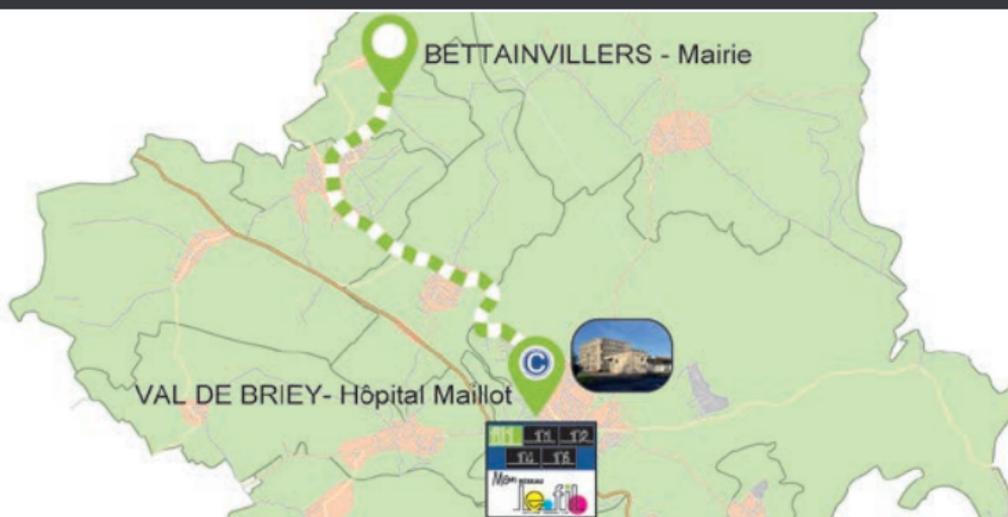
Alison et Paula se rendent au point d'arrêt de prise en charge quelques minutes avant l'heure. Elles achètent leurs titres de transport auprès du conducteur. Ces titres peuvent être utilisés pour faire correspondance avec le réseau pendant 02h00.

### Besoin d'aller plus loin ?



Arrivées au Val de Briey, Alison et Paula peuvent aussi emprunter les lignes du réseau Le Fil pour d'autres déplacements.



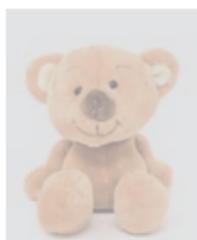


PLAN TAD - ZONE 1



- Arrêt TAD (ensemble des arrêts d'une zone)
- Arrêt TAD de rabattement ZONE 1

filTad  
Transport à la Demande



«Je n'ai pas le permis de conduire et je travaille ponctuellement le samedi matin à

Homécourt. Je dois donc emmener ma fille chez ma belle-mère qui habite à Batilly».



# 2

## JOUEE

### Comment ?

La réservation est faite en appelant le numéro vert ou en se rendant à l'agence.

**0800 710 054**

Service & appel gratuits

### Renseignements



#### La Boutique le fil

4 rue Léon Winsbach  
54150 VAL DE BRIEY

Ouverture du mardi au vendredi  
de 08h30 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00  
le samedi de 08h30 à 12h00

### Quand ?

Elles doit réserver la veille de son voyage avant 16h00.

### Réservation

Elle doit Indiquer son nom, prénom et numéro de téléphone, sa date de naissance l'arrêt de prise en charge et de dépose en fonction de sa zone de rattachement (Z2) ainsi que la date et l'heure du déplacement elles informations relatives au retour si besoin.

### Combien ?

**1,50 € le voyage soit 3,00€ l'aller-retour**

*Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement sur le réseau.*

### Le Jour J

Hélène et Nina se rendent au point d'arrêt de prise en charge quelques minutes avant l'heure. Hélène achète son titre de transport auprès du conducteur et Nina qui a moins de 4 ans ne paye pas. Son titre peut être utilisé pour faire correspondance avec le réseau pendant 02h00.

### Besoin d'aller plus loin



Arrivée à Homécourt, Hélène peut aussi emprunter les lignes du réseau Le Fil pour d'autres déplacements.





« Avec Hugo, nous nous rendons au club de foot tous les mercredis après-midi à Jarny ».



## Comment ?

La réservation est faite en appelant le numéro vert ou en se rendant à l'agence.

**0800 710 054**

Service & appel gratuits

## Renseignements



### La Boutique le fil

4 rue Léon Winsbach

54150 VAL DE BRIEY

Ouverture du mardi au vendredi

de 08h30 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

le samedi de 08h30 à 12h00

## Quand ?

Leurs parents doivent réserver la veille de leur voyage avant 16h00.

## Réservation

Les parents doivent indiquer les noms, prénoms de leur enfant, leurs numéros de téléphone, les dates de naissance, les arrêts de prise en charge et de dépose en fonction des zones de rattachement (Z3) ainsi que la date et l'heure du déplacement et les informations relatives au retour si besoin.

## Combien ?

**1,50 € le voyage par personne**

## Le Jour J

Noah et Hugo se rendent au point d'arrêt de prise en charge quelques minutes avant l'heure. Ils achètent leurs titres de transport auprès du conducteur. Après l'entraînement, le papa de Noah passe les récupérer en quittant le travail. Ces titres peuvent être utilisés pour faire correspondance avec le réseau pendant 2h.

## Besoin d'aller plus loin



Arrivés à Jarny, Noah et Hugo peuvent aussi emprunter les lignes du réseau Le Fil pour d'autres déplacements.





PLAN TAD - ZONE 3



■ Arrêt TAD (ensemble des arrêts d'une zone)

■ Arrêt TAD de rabattement ZONE 3

filTad  
Transport à la Demande

ST2h



Nous nous rendons une fois par semaine à Audun-le-Roman pour faire nos courses.

Nous allons également à Piennes ponctuellement à l'Amicale des Mineurs



AUDUN-LE-ROMAN

## Comment ?

La réservation est faite en appelant le numéro vert ou en se rendant à l'agence.

**0800 710 054**

Service & appel gratuits

## Renseignements



### La Boutique le fil

4 rue Léon Winsbach

54150 VAL DE BRIEY

Ouverture du mardi au vendredi

de 08h30 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

le samedi de 08h30 à 12h00

## Quand ?

Ils doivent réserver la veille de leur voyage avant 16h00.

## Réservation

Ils doivent indiquer leurs nom, prénoms et numéro de téléphone, leurs dates de naissance, l'arrêts de prise en charge et de dépose en fonction de leur zone de rattachement (Z4) ainsi que la date et l'heure du déplacement et les informations relatives au retour si besoin.

## Combien ?

**A deux 3,00 € soit 6,00€ l'aller-retour !**

## Le Jour J

Joseph et Simone se rendent au point d'arrêt de prise en charge quelques minutes avant l'heure. Ils achètent leurs titres de transport auprès du conducteur. Ces titres peuvent être utilisés pour faire correspondance avec le réseau.



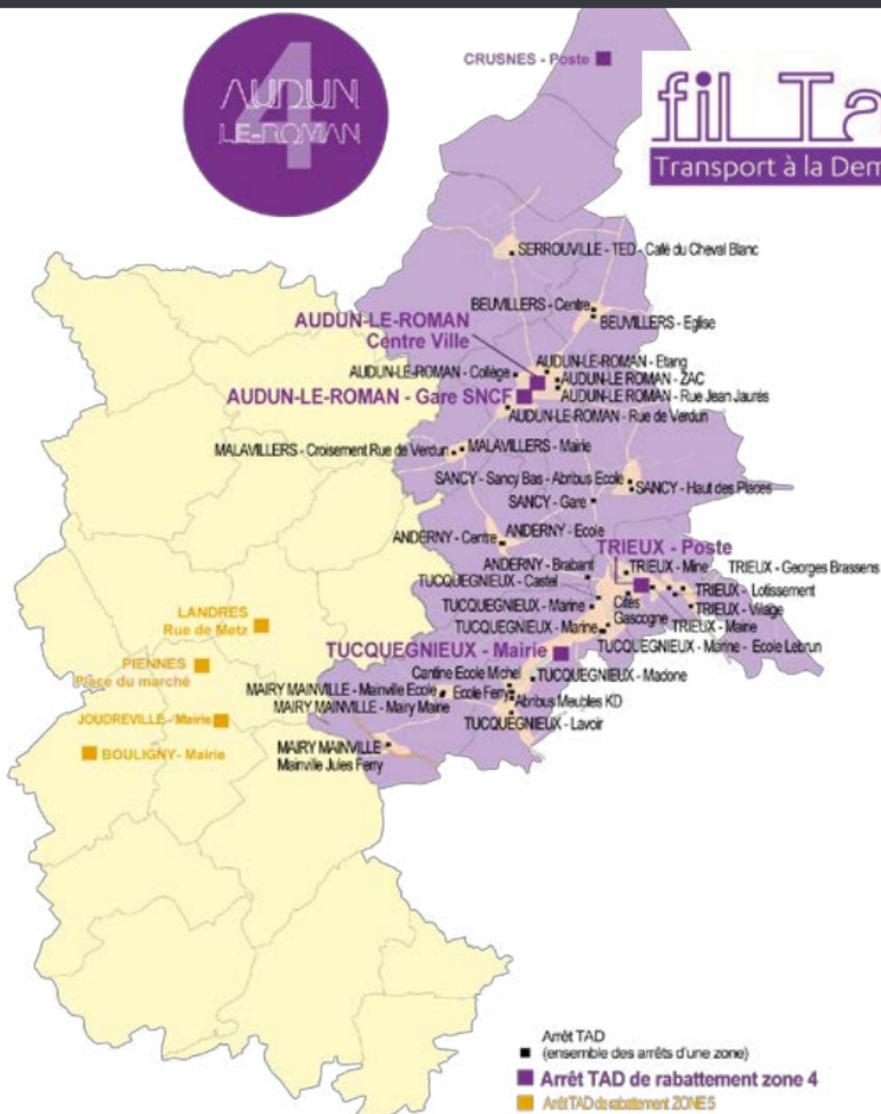
## Besoin d'aller plus loin



Arrivés à Audun, Joseph et Simone peuvent également emprunter les lignes du réseau Le Fil pour d'autres déplacements.



PLAN TAD - ZONE 4





## Marie habite à Murville

Je suis étudiante et je donne des cours de soutien à mon camarade Dimitri qui habite à Landres. Ponctuellement je me rends avec des amis à Briey pour emprunter des livres à la bibliothèque.

# 5



## PIENNES

### Comment ?

La réservation est faite en appelant le numéro vert ou en se rendant à l'agence.

 **N°Vert 0 800 710 054**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

### Renseignements



#### La Boutique le fil

4 rue Léon Winsbach

54150 VAL DE BRIEY

Ouverture du mardi au vendredi

de 08h30 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

le samedi de 08h30 à 12h00

### Quand ?

Elle doit réserver la veille de son voyage avant 16h00.

### Réservation

Elle doit Indiquer son nom, prénom et numéro de téléphone, sa date de naissance, l'arrêt de prise en charge et de dépose en fonction de sa zone de rattachement (Z5) ainsi que la date et l'heure du déplacement et les informations relatives au retour si besoin.

### Combien ?

**1,50 € le voyage soit 3,00€ l'aller-retour**

### Le Jour J

Marie se rend au point d'arrêt de prise en charge quelques minutes avant l'heure. Elle achète son titre de transport auprès du conducteur. Son titre peut être utilisé pour faire correspondance avec le réseau pendant 02h00.

### Besoin d'aller plus loin ?



Arrivée à Landres ou au Val de Brie, Marie peut aussi emprunter les lignes du réseau Le Fil pour d'autres déplacements.





PLAN TAD - ZONE 5



La mobilité au bout du fil!



[www.reseaufil.fr](http://www.reseaufil.fr)

▶ N°Vert 0 800 710 054

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

fil T ad  
Transport à la Demande

ST2h